



Avec l'URMEL de La REUNION, et malgré les aléas climatiques...l'EPP est en route!

Chère consœur, cher confrère,

Suite aux décrets n°2005-346 du 14 avril 2005 et n°2006-653 du 2 juin 2006, l'arrêté du 13 juillet 2006 fixe les modalités de la Formation Médicale continue (FMC) et de l'Evaluation des Pratiques professionnelles (EPP).

Chacun d'entre nous devra valider 150 crédits de FMC et 100 crédits d'EPP sur 5 ans.

Il faut voir dans ces décrets, non pas une contrainte supplémentaire, mais un moyen d'améliorer la qualité de notre pratique, dans un processus permanent, intégré à notre pratique courante.

En fait, la plupart d'entre nous participent déjà, parfois sans le savoir, à de telles démarches. Quoiqu'il en soit, chaque médecin libéral garde la maîtrise de sa propre EPP ; l'Urmel est simplement chargée de nous accompagner dans ce processus qui sera donc réalisé pour des médecins libéraux avec l'aide de médecins libéraux.

L'Urmel de la Réunion s'engage à aider dès à présent 90 médecins à réaliser leur EPP. Une première réunion de travail aura lieu pour 90 médecins, repartis au choix les **samedis 24 mars et 28 avril 2007** par groupes de 6 à 15 médecins, si possible de même secteur géographique (sud, est, nord, ouest) aux 2 dates, **de 15h00 (précise) à 18h00 aux Villas du Lagon**, afin de présenter l'EPP, et de vous aider à faire un audit de pratique (audit clinique ciblé) qu'il faudra réaliser à votre cabinet (1^{er} tour) avant une seconde réunion quelques semaines plus tard (2^{er} tour d'audit) puis une démarche continue pendant 1an qui vous permettra de valider votre EPP.

Vous serez aidé en cela par nos médecins habilités et par les trois correspondants locaux de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Si vous êtes intéressés, merci de retourner au plus vite ce coupon réponse à l'URMEL **avant le 15 mars** prochain. **Attention, étant donné la demande, seules les 90 premières réponses seront acceptées.**

Une réunion d'information est prévue ces **samedis 24 mars et 28 avril 2007** de **18h30 à 20h30** aux Villas du Lagon pour les médecins impliqués ou non dans des démarches d'évaluation.

Dr François ANDRE
Président de l'URMEL

Dr Philippe de Chazournes
Président de la commission EPP

COUPON REPONSE à renvoyer

Dr _____

Mail _____

Cachet :

Tel _____

Fax _____

Médecin généraliste

spécialiste

Est disponible à une des deux séances de travail d'EPP (2 choix possibles)

➤ Le 24 mars 2007 de 15h à 18h00

➤ Le 28 avril 2007 de 15h à 18h00

J'envoie un **chèque de caution de 100 euros** au nom de l'URML qui me sera rendu lors de la réunion. Une confirmation de votre date de participation vous sera adressée le 18 mars au plus tard pour une meilleure répartition des groupes géographiques).

Serai présent à la réunion d'information concernant l'EPP (dispositif, validation ...)

➤ Le 24 mars 2007 de 18h30 à 20h30

➤ Le 28 avril 2007 de 18h30 à 20h30

Souhaite participer à une date ultérieure (non définie encore)

Oui Non

(Seules les personnes ayant répondu Oui seront informées de cette nouvelle date).

Quelle est la méthode qui vous paraît la plus efficace pour vous joindre ?

Voie postale Fax Mail

Union Régionale des Médecins Libéraux

ZAC 2000 - Imm. CAP 2000

6 Avenue Théodore Drouhet - N°14

97420 LE PORT

Tél : 0262 42 33 76 - Fax : 0262 42 33 72 - Mail : urml@urml-reunion.net

<http://www.urml-reunion.net>